



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

DCM 24/071

COMMANDE PUBLIQUE – Adhésion à l'association *Ekopolis* pour bénéficier de son aide et de son soutien technique dans la rénovation-extension de deux écoles

—
République française

**Département
des Yvelines**

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 25 juin 2024 à 19h04 le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles (*Convocation et affichage effectués le 19 juin 2024*).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} DUFOUR Florence, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle M. BORDES Joël, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|---|--|
| - M ^{me} HERREBRECHT Christine | par M ^{me} CHATELLET Brigitte |
| - M ^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle | par M ^{me} MARTINHO Sandrine |
| - M. ROUSSET Serge | par M. HAUDRECHY Christophe |
| - M. CADIOT Laurent | par M. DE CAMARET Gilles |
| - M. GOUT Christophe | par M. LECLERC Grégory |
| - M ^{me} PRIVAT Christine | par M. BERTRAND Romain |
| - M ^{me} MICHEL Fleur | par M. CADIOU Patrick |
| - M. BOIVIN Claude | par M ^{me} BELALA Monika |
| - M ^{me} DUPLA Marie-Chantal | par M. HÉRAUD Christophe |

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère à 19h24 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/067)
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle à 19h49 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/072)
- M^{me} COLLET Jennifer à 20h21 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 24/073)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCES :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M. SIMONIN Sébastien

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240701-DCM24-071-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

VILLE DE
HOUILLES

DCM 24/071

COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Adhésion à l'association *Ekopolis* pour bénéficier de son aide et de son soutien technique dans la rénovation-extension de deux écoles

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt pour la commune d'être accompagnée dans sa démarche de rénovation-extension de de la maternelle Léon Fapié, sise 29 rue Solférino et de la transformation de l'accueil de loisirs au centre Jacques-Yves Cousteau, sise 23 rue de la Fraternité, par un réseau de maîtrises d'ouvrage publiques ayant déjà conduit des projets similaires, et par un réseau de professionnels du bâtiment francilien spécialistes des matériaux biosourcés et du réemploi,

Considérant l'intérêt, tant pour la lutte contre le réchauffement climatique, que pour la maîtrise des dépenses de fluides à l'avenir, d'une telle démarche,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (26 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 4 voix contre dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD et 6 abstentions du groupe ID COMMUNE),

Article 1^{er} : APPROUVE l'adhésion de la Ville de Houilles, à l'association *Ekopolis* pour un montant de 550 Euros annuels.

Article 2 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en dépense, chapitre 20.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 01 juillet 2024

Publication effectuée le : 02 juillet 2024

Exécutoire ce jour : 02 juillet 2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,


Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240701-DCM24-071-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024